

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu sommaire

Affiché en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du 1 Juillet 2011

Date de Convocation du Conseil Municipal : Le Lundi 27 juin.

Présents

M MANIQUAIRE Michel, M NOIROT Jérôme,, M REY Thierry,, M JALIBERT Luc, M PUGGIA Denis, M MOUGIN Eric, Mme FILONI Graziella.

Secrétaire

Mme FILONI Graziella

Excusés

Mlle PROUPIN Dominique, M DURIF-VARAMBON Bernard, M CHAPELAIN Michel, Mme REYMOND Fabienne

Pouvoirs :

Fabienne Reymond donné à Michel Maniquaire.

1. Schéma départemental de coopération intercommunale

Après discussion du Conseil, une délibération portant un avis défavorable est votée, avec demande d'un délai supplémentaire de 6 mois et la réponse de l'Etat aux questions soulevées par les élus dans un délai de trois mois afin que la municipalité puisse rendre un avis argumenté, fondé sur des éléments techniques et financiers tangibles.

2. Entretien chemins communaux et cimetière

De l'enrobé à froid sera déposé sur le chemin du Trottis, et du gravier sur les allées centrales du cimetière. Ces travaux étaient prévus au budget.

3. Informations diverses

La Communauté de communes devrait prendre la compétence du relais d'assistance maternelle mais chaque commune gardera sa compétence péri-scolaire.

Luc Jalibert et Denis Puggia seront délégués, en remplacement de Jérôme Noirot pour l'encadrement de l'agent d'entretien Philippe Datte, pendant les 8 mois du séjour à l'étranger de l'adjoint au maire.